

Guide des normes graphiques

Programme de
microsubventions



Fonds d'appui à l'École
communautaire citoyenne

Nous joindre

Pour toute question concernant le contenu du présent Guide, **veuillez contacter l'équipe de gestion du programme Vice-Versa :**

Vice-versa@fjcf.ca

613-562-4624

Sans frais : 1-800-267-5173

Sur les réseaux sociaux



@ViceVersaFJCF

Veuillez noter que la version en ligne disponible au **vice-versa.ca** sera toujours considérée comme étant la version à jour de ce document.



Canada^{🇨🇦}

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est fière d'administrer le programme Vice-Versa au nom du gouvernement du Canada.

Objectifs du Guide

Le Guide des normes graphiques du Programme de microsubventions Vice-Versa (Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne) **s'adresse aux partenaires communautaires et scolaires du programme.**

Ce Guide a pour objectif d'**établir les lignes directrices et les règles principales à respecter envers l'utilisation des différentes composantes de l'identité visuelle** du programme Vice-Versa.

PUBLICITÉ DE PROJETS ACCEPTÉS

L'utilisation de l'identité visuelle du programme Vice-Versa concerne **uniquement les projets Vice-Versa** ayant été préalablement **acceptés** par le partenaire scolaire (personne-ressource). Lors de l'acceptation du projet Vice-Versa par la personne-ressource, l'organisme bénéficiaire (le partenaire communautaire) reçoit un courriel l'avisant que sa demande a été acceptée. **C'est ce courriel qui fait foi d'un projet Vice-Versa accepté**, à moins d'avis contraire de la part de l'équipe de gestion du programme.

De plus, **l'utilisation de l'identité visuelle du programme Vice-Versa** doit être approuvée au préalable auprès de l'équipe de gestion du programme avant la diffusion publique.

EN RÉSUMÉ

- Le projet Vice-Versa a été accepté par le partenaire scolaire (personne-ressource) et le partenaire communautaire (l'organisme bénéficiaire de la microsubvention) a reçu un courriel attestant l'approbation du projet Vice-Versa;
- **Le partenaire communautaire ou scolaire prend connaissance du Guide des normes graphiques;**
- Création d'outils de communication par le partenaire communautaire ou scolaire et approbation auprès de l'équipe de gestion du programme Vice-Versa par courriel : **vice-versa@fjcf.ca;**
- **Une fois l'approbation par courriel de l'équipe de gestion du programme Vice-Versa, le partenaire communautaire ou scolaire peut aller de l'avant avec la diffusion des outils de communication créés.**

NOTE

En aucun cas, l'identité visuelle du programme Vice-Versa ne peut être utilisée afin de faire la promotion d'offres de service comme incitatif au dépôt d'une demande au programme de microsubventions Vice-Versa. Ainsi, **le logo de Vice-Versa pourrait seulement être apposé sur les outils de communication créés pour des projets acceptés et également, après avoir reçu l'approbation de l'équipe de gestion du programme pour leur diffusion.**

Identité visuelle (Logo)

VERSION RÉGULIÈRE



Principale



Horizontale

VERSION RENVERSÉE



ICÔNES



Couleurs, zone de dégagement et taille minimale

ROSE



VERT



AUBERGINE



Pantone Coated	2030 C	584 C	2056 C
CMYK	9-64-47-0	20-5-82-0	50-79-38-16
RGB	243-117-109	211-223-68	122-74-104
HEX	#E07A75	#D3DF44	#7A4A68

ZONE DE DÉGAGEMENT

Pour assurer une bonne lisibilité au logo, une zone de dégagement est nécessaire en tout temps. Aucun élément visuel ne peut se retrouver à l'intérieur de cette zone protégée.

Pour la calculer, il suffit d'utiliser l'un des chevrons comme unité de mesure, tel qu'illustré ci-contre.

TAILLE MINIMALE

Afin qu'il demeure lisible, les chevrons du logo ne devrait pas faire moins que 0,5 cm de hauteur.



Utilisations incorrectes

Le logo ne doit jamais être :



a) distorsionné



b) inversé (miroir)



c) incliné



d) coupé par un élément
ou un bord de page



e) réorganisé



f) placé sur un arrière-plan
qui en réduit la lisibilité



g) placé sous d'autres images ou
texte ou être utilisé en filigrane



h) recoloré avec une palette
différente des couleurs officielles



i) altéré par des effets 3D
ou d'ombrages



j) combiné avec du texte autre
que les adresses Web officielles



k) reproduit de façon linéaire/
lignes de contour (outline)



l) placé sur un contour agrandi/
en décalage (offset outline)

Typographie

TITRES ET SOUS-TITRES

Toute la famille Maven Pro peut être utilisée.

Le téléchargement est disponible sur :

<http://fonts.google.com/specimen/Maven+Pro>

Maven Pro Black

Maven Pro Bold

Maven Pro Medium

TEXTE COURANT

Toute la famille Maven Pro peut être employée.

Les caractères gras peuvent être utilisés afin

de mettre certaines parties en valeur, mais

le « Black » devrait être réservé aux titres ou

sous-titres.

Maven Pro Bold

Maven Pro Medium

Maven Pro Regular

WEB

Étant donné que la police est compatible avec le Web, les règles énumérées ci-haut s’y appliquent aussi.

Maven Pro Black

Maven Pro Bold

Maven Pro Medium

Maven Pro Regular

QUAND UTILISER CETTE TYPOGRAPHIE

Par souci d’uniformité et pour préserver l’intégrité de l’identité visuelle du programme Vice-Versa, la police de caractères Maven Pro est la seule qui peut être utilisée dans les communications officielles. Ceci s’applique autant aux outils internes qu’externes, imprimés ou électroniques. Les variantes illustrées ci-contre sont les plus courantes, mais les autres existantes (ainsi que toutes les italiques) sont autorisées.

